

Communiqué du Conseil de la concurrence

relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune détenue à parts égales entre les sociétés « Nestlé SA » et « Platinum Equity, LLC »

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **Les sociétés fondatrices :**
 - La société « Nestlé SA » ;
 - La société « Forward I S.à r.l », détenue et contrôlée par des entités d'investissement gérées et/ou conseillées directement ou indirectement par la société « Platinum Equity Advisors, LLC », et ultimement contrôlées par la société « Platinum Equity, LLC ».
- **L'entreprise commune :** La société « WPB JVco S.à r.l ».

Nature de l'opération

- Création d'entreprise commune.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de production et de fourniture des boissons non alcoolisées.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune, dénommée « WPB JVco S.à r.l », détenue à parts égales entre les sociétés « Platinum Equity, LLC » et « Nestlé SA » et ce, en vue de porter l'activité eau et boissons de cette dernière. Dans le cadre de cette opération, la société « Forward I S.à r.l » acquerra 50 % du capital social émis et des droits de vote de la société « WPB JVco S.à r.l », tandis que la société « Nestlé SA » conservera les 50 % restants.

« Forward I S.à r.l » est une société à responsabilité limitée, constituée au Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée sous le numéro B308548 et dont le siège social est situé au n° 8, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. « Forward I S.à r.l » est un véhicule d'acquisition créé spécifiquement aux fins de l'opération envisagée. La société « Forward I S.à r.l » est détenue et contrôlée par des entités d'investissement gérées et/ou conseillées directement ou indirectement (y compris par des intermédiaires et fonds) par la société « Platinum Equity Advisors, LLC », et ultimement contrôlées par la société « Platinum Equity, LLC » (ensemble avec ses sociétés affiliées, le « **Groupe Platinum Equity** »).

« Platinum Equity, LLC » est une société à responsabilité limitée de l'Etat du Delaware, immatriculée sous le numéro 20-0080603 et dont le siège social est situé à 360 N. Crescent Drive, Beverly Hills, California 90210, États-Unis. Le Groupe « Platinum Equity » est spécialisé dans les fusions, acquisitions et opérations de sociétés fournissant des services et des solutions à des clients dans un large éventail de secteurs d'activité, notamment les technologies de l'information. Au Maroc, le Groupe Platinum Equity réalise un chiffre d'affaires par l'intermédiaire de ses sociétés de portefeuille contrôlées.

« Nestlé SA » est une société anonyme de droit suisse, immatriculée sous le n° CHE-105.909.036 et cotée à la SIX Swiss Exchange sous le symbole boursier NESN et dont le siège social est situé au n° 55, Avenue Nestlé, 1800 Vevey, dans le canton de Vaud, en Suisse. La société « Nestlé SA » exerce principalement ses activités dans la production, la commercialisation et la vente d'une grande variété de produits alimentaires et de boissons, notamment des produits laitiers, des boissons à base de café, de l'eau en bouteille, des céréales, des produits culinaires, y compris des plats préparés et condiments, des sauces et des pâtes sèches, des glaces, des boissons à base de thé et de chocolat, des confiseries, des snacks, des aliments pour animaux de compagnie et des produits nutritionnels médicaux. Au Maroc, la société « Nestlé SA » est principalement présente par l'intermédiaire de sa filiale « Nestlé Maroc SA », dont le siège social est situé à Casablanca, et qui produit, commercialise et vend une partie de la gamme mondiale de produits de grande consommation de Nestlé.

La société « WPB JVco S.à r.l » est une société à responsabilité limitée constituée au Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 309.390 et dont le siège social est situé au n° 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. « WPB JVco S.à r.l » est spécifiquement créée aux fins de l'opération envisagée afin de détenir l'activité de la société « Nestlé SA » liée aux eaux, notamment des eaux plates, des eaux pétillantes et des eaux aromatisées, ainsi que des boissons non alcoolisées, y compris des boissons pétillantes aromatisées.

Fait à Rabat, le 03 septembre 2026.